

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'IFCE LANCE TROIS NOUVELLES FORMATIONS DANS LE GRAND EST

Saumur, le 12 juin 2020

Suite au constat d'un besoin de formation de la filière équine dans l'Est, l'IFCE développe son offre à destination des professionnels sur le site de Rosières-aux-Salines. L'institut proposera trois nouveaux cursus diplômants ou certifiants à partir de septembre 2020.

Un besoin exprimé par les professionnels. Qui sont-ils ?

La filière équine dans le Grand Est fait état d'un besoin de formations professionnelles dans les domaines de la traction animale et de l'attelage, de la valorisation des jeunes chevaux et de l'entraînement sportif comme le prouve cette enquête menée auprès des professionnels de l'attelage dans le Grand Est en 2015 qui révèle un besoin évident de professionnalisation dans ce domaine.

Face à ce constat, l'IFCE a mobilisé l'ensemble des compétences de la délégation territoriale et du pôle de formation professionnelle et sportive.

Au catalogue des formations proposées sur l'antenne de Rosières-aux-Salines, les formations DEJEPS perfectionnement sportif et le Certificat de spécialisation UCAC viennent s'ajouter au certificat de spécialisation (CS) « éducation et travail des jeunes équidés en dressage » en place depuis.

Rentrée 2020 : un site, trois formations, trois disciplines, de nombreux débouchés

L'IFCE sur le site du Haras National de Rosières-aux-Salines propose désormais trois formations certifiantes et diplômantes, complémentaires, de niveaux 4 et 5.

- Certificat de spécialisation Utilisation et Conduite d'attelages de Chevaux (UCAC)

Cette formation certifiante de niveau 5 permet de développer les compétences du meneur d'attelage exerçant à titre professionnel (par exemple : transport de public, activités utilitaires et agricoles etc.

Direction de la communication & du marketing

Contact presse : Anne-Sophie Azzos
Tél : 07 63 04 48 08
Mél : annesophie.azzos@ifce.fr
www.ifce.fr

1/2

IFCE, Avenue de l'école nationale d'équitation
BP 207, 49411 SAUMUR Cedex

- Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) perfectionnement sportif, mention sports équestres

Le diplôme d'état DEJEPS est destiné aux enseignants ou cavaliers amateurs. Il certifie les compétences dans le champ du perfectionnement et de l'entraînement sportif dans une discipline choisie. Cette formation offre des perspectives d'évolution aux enseignants, et assure aux cavaliers la possibilité de développer des activités d'entraînement.

La réforme en 2018 de ce diplôme permet aux candidats de cette mention de choisir une discipline en support. Les stagiaires peuvent choisir le support dressage ou CSO à Rosières-aux-Salines.

En savoir plus sur ce diplôme délivré par le Ministère Jeunesse et sport

- Certificat de Spécialisation Education et Travail des Jeunes Equidés (ETJE), mention dressage

L'augmentation du nombre d'engagés en compétition dans la discipline du dressage, et le besoin des éleveurs ou propriétaires de valoriser leurs jeunes chevaux requiert la mise en place de cette certification par l'IFCE pour accompagner les futurs professionnels.

Ce cursus permet de former les cavaliers compétiteurs à la valorisation du jeune cheval, de sa préparation à sa valorisation, quelle que soit la discipline pratiquée par la suite.

Une offre à destination des professionnels

Les activités de formations de l'IFCE répondent aux critères de certification de services Qualicert.

L'IFCE bénéficie d'équipes pédagogiques et d'infrastructures de qualité, ainsi que d'un suivi administratif personnalisé. Il offre aux professionnels de la filière équine des formations diplômantes ou qualifiantes, . Les compétences acquises ouvrent sur des débouchés variés permettant une insertion professionnelle dès la sortie de la formation.

Le contenu des formations s'appuie sur des pratiques pédagogiques et novatrices. Un plan individuel de formation dès l'entrée assure à chaque élève un suivi personnalisé, prenant en compte les besoins et projets de chacun.

Contact : formations.grandest@ifce.fr